

**CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN
REUNION DU 8 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le huit novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD – Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD - Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISE - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT - Chantal RATEAU - Christelle TALON

Etait excusé :

Sébastien SOULARD

Secrétaire de séance : Florence Collard

I – Adoption du compte rendu du conseil municipal du 4 octobre 2021

Il y a lieu de changer le prénom de Florence COLLARD et non Véronique.

Après cette modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - Compte rendu des commissions - COPIL

❖ **Commission Patrimoine bâti du 3/11/21**

Maison d'assistantes maternelles : Un point de situation est fait sur le projet d'extension. L'entreprise SCEDI Gobin est intervenue pour effectuer le contrôle amiante. Les prélèvements analysés ne présentent aucune trace d'amiante. L'entreprise Géotechnique doit intervenir pour les sondages liés à la structure de la maison.

Nous avons rencontré les voisins de la MAM qui nous ont présenté leur projet d'aménagement de la clôture mitoyenne. Ce projet sera présenté à Mme CHESSE pour que les claustras installés puissent être intégrés dans le projet du préau.

Ecole : Une liste de travaux souhaités par l'équipe enseignante dans les locaux de l'école nous avait été transmise. Ils ont été effectués par les agents techniques pendant les vacances de la Toussaint. Il reste le meuble pour le rangement des cartables qui sera faire dans les prochains jours. Le service technique a remplacé les supports de la poutre d'un des jeux extérieurs.

Nous avons effectué une visite à l'école au mois de juillet pour voir les éventuels travaux à prévoir.

- Dans les sanitaires des maternelles, remplacement d'un urinoir et du lavabo par un WC
Devis établi par l'entreprise Gourdon pour un total de 689,10 € HT ou TTC
- Dans les sanitaires extérieurs, à côté du préau, remplacement d'une cuvette WC
Devis établi par l'entreprise Gourdon pour un montant de 553,52 € HT ou TTC
Pose du lavabo récupéré dans les sanitaires maternels : devis de 290,00 € HT ou TTC
- Eclairage des sanitaires extérieurs : Remplacement de l'éclairage existant par des éclairages individuels dans l'entrée et dans chaque sanitaire : devis d'un montant de 289,68 € HT ou TTC

Soit un total pour l'ensemble de 1 822,30 € HT

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents pour l'intégralité de ces travaux chiffrés à 1 822,30 € HT

Périscolaire : Estimatif pour les travaux d'aménagement d'une salle supplémentaire pour le périscolaire et d'un rangement.

- Devis Tout Faire Matériaux pour la fourniture bois, placo, ciment ... : 4 389,11 € HT
 - Devis Aubade Carrelage pour la fourniture carrelage, colle : 554,99 € HT
 - Devis de l'entreprise Gourdon pour l'électricité : 2 604,74 € HT
- Soit un total de 7 548,84 € H.T.

Il faut noter que les devis Tout Faire Matériaux et Aubade Carrelage ne prennent pas en compte le coût de la main d'œuvre. Avant toute décision, il faut chiffrer le coût total du projet, main d'œuvre incluse pour faire une demande d'aide financière auprès de l'Agglo2B car la compétence Enfance est intercommunale.

Épicerie : Projet de remplacement du radiateur existant dans le séjour du logement jouxtant l'épicerie
Devis établi par l'entreprise Rexel pour 2 modèles différents :

- Atlantic Accessio digital 2 H 2000W blanc : 332,50 € HT → Validé à l'unanimité par le conseil
- Atlantic Nirvana digital H 2000W blanc : 360,86 € HT

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents pour le devis d'un montant de 332,50 € HT

A la suite des travaux qui ont été faits à l'école, l'agent technique signale un problème sur la charpente de l'école. Le conseil souhaite qu'un professionnel intervienne pour nous apporter un avis éclairé.

❖ **COPIL du 25/10/2021**

Visio avec Territoire Conseils du 21/10/21 :

Point d'étape sur les activités à proposer en expérimentation : Informatique, cours d'anglais,...

Aujourd'hui, le point à éclaircir est le portage juridique du projet de Tiers Lieu : Des explications sont apportées par PF Bernard sur la création d'une association de préfiguration d'une SCIC.

Les ambitions des différents acteurs sont à évaluer en amont. Territoire Conseils peut travailler sur les prémices d'un modèle économique viable.

Voyage « d'étude ». Demande faite à **Ballon (17)**, sans réponse pour l'instant. Il serait intéressant de pouvoir emmener avec nous également quelques acteurs du projet. Une nouvelle session de travail collectif pourrait être envisagée pour aller plus loin sur le projet et sur son modèle économique.

Création d'une SCIC : quels partenaires seraient partants ? Avec des habitants mais aussi des partenaires (centre socio-culturel, associations locales).

L'idée de création d'une association porteuse dans un premier temps et qui serait uniquement porteuse des animations accolées à l'épicerie est proposée par PF Bernard, avec convention de mise à disposition des locaux de manière à cadrer l'objet de l'association et ses modalités de fonctionnement. Il faudra veiller à l'adhésion du Comité des Fêtes en tant que partenaire. Un Bureau est à constituer dans l'objectif de conforter les objectifs de départ de la Collectivité, notamment le renforcement des liens sociaux.

Il nous faut préparer cette nouvelle étape avec les partenaires par un document à présenter début 2022.

Une réunion avec les habitants peut être envisagée après les premières animations, suivrait la création de l'association.

Mme le Maire a rencontré le Président de la Colporteuse qui précise que la Colporteuse ne peut pas répondre aux nombreuses sollicitations. Pour l'instant une date a été retenue pour le « Village ambulant » en juin 2022. A rencontrer rapidement.

La suite pourrait se décliner :

- 1) Animations / expérimentations : Novembre-Décembre
- 2) Réunion avec les habitants : proposition du jeudi 16 décembre 2021
- 3) Visite expérience inspirante : Janvier (2ème quinzaine)
- 4) Poursuite de l'écriture du projet

Prochaine Visio avec Territoire Conseils : mi-janvier.

Etat d'avancement du projet Marché de Noël :

Une rencontre avec quelques associations permet d'arrêter la date du 28 novembre (horaires : 10h à 17h). Il faudra communiquer rapidement sur ce projet (communication sur la commune et vers l'extérieur). Il faut rechercher les exposants possibles sur la commune et sur un périmètre de proximité.

Aménagements logements /Classement ERP : Réponse Agglo :

Le président de la commission Patrimoine Bâti a rencontré un agent de l'Agglo2B pour discuter des aménagements à faire pour accueillir du public dans le logement jouxtant l'épicerie. Les contraintes sont importantes pour respecter les règles d'un ERP (Etablissement recevant du public). Les constats et propositions faites par l'Agglo2B seront à reprendre en fonction des décisions qui seront prises pour l'utilisation de cet espace.

La réunion avec les habitants pourrait être fixée au jeudi 16 décembre 2021 – 20 h.

Questions diverses : le schéma juridique de l'épicerie n'étant pas suffisamment abouti, il faut prévoir une prolongation du contrat de travail de Teresa pour une durée minimale de 6 mois.

Dates à retenir pour le COPIL :

- le mardi 16 novembre 2021 – 18 h 30 – pour la préparation du marché de Noël
- le mardi 30 novembre 2021 – 20 h – pour le bilan du marché de Noël

❖ Commission Vivre Ensemble du 11/10/21

Téléthon 2021 : Celui-ci se déroulera le 4 décembre en partenariat avec le comité des fêtes si les manifestations sont autorisées dans le contexte sanitaire actuel. Le thème de cette année est «Lumières sur le Téléthon». Programme : petits déjeuners – randonnées – course – fabrication de lampions pour la décoration du sapin de la salle socio – apéritif offert par la commune. Un flyer informatif sera distribué aux habitants.

Marché de Noël : il aura lieu le dimanche 28 novembre de 10 h à 17 h et non le samedi 27 novembre. Les artisans et les producteurs locaux y sont invités. L'APE Victor Hugo tiendra un stand et la buvette. Les chalets sont loués au Comité de Fêtes de Nueil Les Aubiers. 2 stands seront prêtés et installés par le Comité des Fêtes communal, le théâtre prêtera la sono.

Colis de Noël pour nos aînés : Le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire, il est donc proposé de renouveler les colis pour les habitants de 70 ans et plus.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

❖ Commission voirie

Le Président de la Commission Voirie - Environnement a rencontré la CETP. Deux poteaux doivent être prévus près du transformateur du Jardin Leroux et Rue des tilleuls.

Montant du devis : 3116,84 € HT.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

L'entreprise EIFFAGE peut installer une gaine afin de faciliter la mise en place de l'arrosage pour les jardins communaux.

Montant du devis : 798 € HT

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

❖ Commission communication

Colline FM Communication propose 2 approches publicitaires :

- spot publicitaire pendant une semaine 4 fois /jour pour un montant de 350 €
- ou
- info sur créneaux associatifs 2 fois /jour une semaine pour un montant de 40€

Le conseil retient la 2^{ème} proposition.

Les flyers pour le Marché de Noël seront à distribuer

- dans les boîtes aux lettres de la commune en même temps que le flyer du téléthon,
- dans les commerces et les espaces culturels des communes environnantes.

III – Décisions modificatives Budget Principal

Pour assurer le paiement des salaires de décembre, il faut ajouter des crédits au chapitre 12.

Charges de fonctionnement

Compte 641 300	+ 35 000 €
Compte 604 200	+ 5 000 €

Produits de fonctionnement

Compte 778 800	+ 40 000 €
----------------	------------

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

IV – Avance de trésorerie Budget Epicerie

Pour honorer le paiement de toutes les factures jusqu'à la fin de l'année 2021 et pour finaliser toutes les dernières écritures comptables liées aux salaires entre le budget principal et le budget Epicerie, le conseil valide une avance de trésorerie de 20 000 € du budget principal vers le budget Epicerie.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

V – Prêt de la Banque Postale

La validation de la proposition du prêt auprès de la Banque Postale est arrivée hors délai. Une nouvelle proposition nous est faite.

Montant : 300 000 €

Durée : 20 ans

Taux : 0,91 %

Echéance trimestrielle

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents. Cette décision vient annuler celle prise au conseil du 4 octobre 2021.

VI – Devis matériels

Le karcher du service technique ne fonctionne plus. Selon les conseils sollicités auprès des professionnels, il est préférable d'acheter un matériel neuf. Deux devis ont été sollicités auprès de 2 fournisseurs. Chacun a fait une proposition de 2 matériels différents dans leurs caractéristiques.

Billaud Segeba : 2 172,49 € HT ou 1 657,50 € HT

Meunier : 1 931 € HT ou 1 449 € HT

L'agent technique a été consulté pour faire un choix par rapport à ces 4 propositions. Le matériel proposé par MEUNIER à 1 449 € HT correspond aux besoins du service technique.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents pour le karcher à 1 449 € HT

VII – Subvention annuelle pour les Echos du Lac

Lors de l'attribution des subventions aux associations, Les Echos du Lac n'avaient pas déposé leur demande. Au regard des documents fournis et selon les décisions prises pour les subventions 2021 aux associations, Mme le Maire propose d'attribuer le montant de 104,57 € (+ 1,5 % par rapport à la subvention 2020).

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

VIII – Subvention SIEDS

Le SIEDS nous a fait part des montants de subvention qu'il nous accordait pour l'éclairage public. C'est 80 % du montant du matériel (mâts et lanternes), le montant de la main d'œuvre étant exclu du calcul de la subvention.

Rue de la Chamarrée et Chemin de Villeneuve : 6 416,57 €

Rue du logis, Rue du Fonteny et Route de Voultegon : 4 480,80 €

IX – Rythme scolaire pour l'année 2022-2023

Actuellement, l'école fonctionne sur le rythme de 4 jours et demi.

Lors du conseil d'école d'octobre, ce point était à l'ordre du jour. Il a été décidé de maintenir le rythme actuel pour les raisons suivantes :

- . meilleure aptitude des enfants pour les matières fondamentales le matin
- . régularité dans le rythme de la semaine
- . maintien du car scolaire le mercredi midi pour le transport des enfants vers le centre de loisirs à Voulmentin
- . difficulté pour les parents n'ayant plus de moyen de garde le mercredi matin s'ils ne souhaitent pas inscrire leurs enfants au centre de loisirs

Le conseil d'école propose le maintien du rythme scolaire sur 4 jours et demi.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

X – Point sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avant le vote en conseil communautaire

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera voté au conseil communautaire du 9 novembre 2021. Pour la commune de St Aubin du Plain, une parcelle a été zonée pour un nouveau lotissement. Les granges proposées pour une éventuelle transformation en maison d'habitation y sont répertoriées. Plusieurs habitants ont déposé une requête dans le cadre de l'enquête publique. Pour répondre aux exigences des services d'Etat afin d'éviter l'artificialisation des terres et afin de rationaliser le bâti dans le périmètre urbain, les demandeurs devraient garder les zonages qu'ils avaient avant le PLUI.

XI – Point de situation sur les postes à pourvoir

Le projet de l'épicerie et autour de l'épicerie n'est pas suffisamment abouti pour modifier le statut juridique de l'épicerie au 31 décembre 2021 (SPIC). Mme le Maire propose de prolonger le contrat de Térésa AUGEREAU de 6 mois, et de garder le statut actuel.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Claude DULIN a démissionné le 25 octobre 2021 pour des raisons familiales. Marion DELION, qui a assuré le remplacement jusqu'aux vacances de la Toussaint, accepte de poursuivre ce poste pour la période du 8 novembre 2021 au 31 août 2022, à condition qu'on accepte de la libérer si elle trouve un emploi dans son domaine professionnel.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Alain MONNEAU a accueilli deux personnes au service technique dans le cadre de stages d'immersion. Mme le Maire propose de signer un contrat d'intervention de deux semaines avec Atout Services pour mesurer les compétences d'une 3^{ème} personne.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Mme le Maire précise qu'elle a reçu Christelle BILY pour le poste de secrétaire de mairie. Cette personne travaille à l'Agglo2B et elle est titulaire de son poste (7 ans d'expérience à l'Agglo). Compte tenu de son statut, une période d'essai n'est pas envisageable. Mme le Maire va rencontrer le Président de l'Agglo pour discuter des possibilités pour ce transfert.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

XII – Évaluation du presbytère

Une évaluation immobilière a été faite par le TUC IMMOBILIER. Compte tenu du montant, Mme le Maire propose de solliciter les domaines pour une nouvelle évaluation.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

XIII – Musée de Mauléon

Nous possédons plusieurs biens d'église et un mécanisme d'horloge. Mme le Maire propose de rencontrer le conservateur du musée de Mauléon pour voir si ces articles auraient un intérêt pour le musée.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des membres présents

XIV – Schéma de défense incendie

Mme le Maire souhaite que la commission Voirie – Environnement avance sur ce sujet. Une commission est programmée le 23 novembre 2021 – 20 h – salle du conseil pour étudier les nouveaux emplacements à prévoir pour une couverture incendie adaptée à notre commune.

XV – Appel d'offre cimetière

Une nouvelle consultation a été lancée pour les reprises de concessions dans le cimetière. Aucun des professionnels sollicités n'a répondu. Ils sont submergés de travail, et le cimetière ne permet pas un accès pour les engins ce qui alourdit les temps d'intervention. Notre agent technique a déjà fait le travail de préparation (démantèlement des pierres tombales et des stèles) il y a plusieurs années. Il pourrait le refaire s'il avait un autre agent avec lui et du matériel. Les professionnels funéraires interviendraient pour le recueil des ossements et les formalités administratives. Mme le Maire va discuter de cette possibilité avec les entreprises funéraires sollicitées.

XVI – Questions diverses

Les bilans annuels de l'Agglo2B et du SVL ont été transmis à tous les membres du conseil.

Enquête publique pour le parc éolien envisagé sur la commune : dates envisagées du 3 janvier 2022 au 2 février 2022, avec 5 permanences de 3 h de la part du commissaire enquêteur.

Cérémonie du 11 novembre : à 9 h au monument aux morts. Il y aura 3 remises de médailles (Reconnaissance de la nation), suivi d'un pot dans la cantine

Téléthon : le 4 décembre 2021 dans la salle socio. Les flyers d'informations pour les habitants seront distribués en même temps que ceux pour le marché de Noël.
organisation : apporter des gâteaux à vendre.

Réunion publique : le 17 novembre 2021 dans la salle socio pour les travaux de la rue de la croix Bernier.